

		Degré d'urgence	Degré de protection	
Date :	13/02/26	IMMÉDIAT	X	TRÈS SECRET
Heure de rédaction :	10H30	NORMAL		SECRET
Rédacteur :	Céline DEPOND			DIFFUSION RESTREINTE
Tél :	01 69 91 90 90			NON PROTÉGÉ X

Objet :	<b>VIGILANCE JAUNE – PLUIE INONDATION VIGILANCE ORANGE – CRUE DE L'YERRES</b>		
Validité :	<b>Le vendredi 13 février 2026</b>		
Destinataire(s)	Pour action <ul style="list-style-type: none"> <li>• MAIRIES</li> <li>• CONSEIL DEPARTEMENTAL</li> <li>• DIPN</li> <li>• GGD</li> <li>• ARS</li> <li>• SDIS</li> <li>• SAMU</li> <li>• DSDEN</li> <li>• DRIEAT</li> <li>• DDT</li> <li>• SYNDICATS DE RIVIERES</li> <li>• DDPP</li> <li>• DDETS</li> </ul>		Pour information <ul style="list-style-type: none"> <li>• SGCD</li> <li>• STANDARD PREFECTURE</li> <li>• SOUS-PREFETS</li> <li>• BUREAU DU CABINET</li> <li>• UME</li> <li>• AMR</li> <li>• AASC</li> </ul>

#### DÉBUT DE TEXTE

Dans son bulletin du vendredi 13/02/2026, Météo-France confirme le passage en **vigilance jaune** pour le phénomène pluie-inondation.

Par ailleurs, le service de prévision des crues a fait passer le tronçon de l'Yerres en **vigilance orange** pour le phénomène de crue.

Concernant la vigilance orange précitée : Suite aux épisodes pluvieux depuis le début de la semaine, les niveaux sont à la hausse sur l'ensemble du tronçon de l'Yerres. Le tronçon sera fortement impacté par l'épisode pluvieux prévu entre ce matin et samedi matin. Auquel cas, les hausses se poursuivront, il s'agit d'une crue modérée. En fonction des cumuls à venir, la crue pourrait devenir importante.

**Conseils de comportement, vigilance JAUNE, pluie – inondation :**

<b>Comportements</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un cours d'eau.</li><li>▪ Des phénomènes localement dangereux sont en effet prévus (montée des eaux).</li><li>▪ Tenez-vous informé de l'évolution de la situation.</li></ul>

**Conseils de comportement, vigilance ORANGE, crue de l'Yerres :**

<b>Conséquences possibles</b>	<b>Comportements</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des crues importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.</li><li>▪ Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.</li><li>▪ Des coupures d'électricité peuvent se produire.</li><li>▪ Les digues peuvent être fragilisées ou submergées.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Éloignez-vous des cours d'eau et des ponts.</li><li>▪ Ne vous engager pas sur une route immergée, même partiellement.</li><li>▪ Tenez-vous informés de l'évolution de la situation (radio, site de Météo-France, site de Vigicrues).</li><li>▪ Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques...)</li><li>▪ Localisez votre kit d'urgence.</li></ul>

**FIN DE TEXTE**

Pour la Préfète et par délégation,  
La Directrice de cabinet,



Béatrice BLONDEL